

MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPTION MATÉRIELS D'ESPACES VERTS

RNCP29638- ENREGISTRÉ LE : 01.01.24
CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Formation par Apprentissage et formation continue



%

Taux réussite 2024 : 82 %
Taux d'insertion professionnelle à 6 mois 2023 : 0 %
Taux d'insertion dans le métier visé 2023 : 0 %
Taux poursuite d'études 2023 : 50 %
Taux satisfaction des apprenants 2024 : 96 %
Taux d'interruption en cours de formation 2023 : 0 %
Taux de rupture de contrat d'apprentissage 2023 : 0 %

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

OBJECTIFS

LE/LA TITULAIRE DU CAP MM MEV EST UN·E PROFESSIONNEL·LE QUI PRÉPARE ET ORGANISE SES INTERVENTIONS SUR LES MATÉRIELS D'ESPACES VERTS. IL/ELLE ASSURE LA MAINTENANCE DU MATÉRIEL, INTERVIENT, RÉPARE ET RÈGLE LE MATÉRIEL. MAIS AUSSI, IL/ELLE DOIT ÊTRE CAPABLE D'ASSURER L'ACCUEIL ET LE CONSEIL TECHNIQUE AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE ET DES UTILISATEURS.

MÉTIERS

RÉPARATEUR·TRICE D'ENGINS DE MOTOCULTURE
OUVRIER·E DE MAINTENANCE
OUVRIER·E DE RÉPARATION DE MATÉRIEL DE TRAVAUX PAYSAGERS.

POURSUIVE D'ÉTUDES

- BAC PRO AGENT DE MAINTENANCE ET DE MATÉRIEL OPTION MATÉRIELS D'ESPACES VERTS
 - BAC PRO MAINTENANCE DES SYSTÈMES MÉCANIQUES AUTOMATISÉS
- AUTRES POSSIBILITÉS :
- BREVET PROFESSIONNEL CONDUITE DE MACHINES AGRICOLES
 - BAC PRO AGROÉQUIPEMENT

Le CFAA & le CFPPA de Tarn et Garonne bénéficie pour certaines de ses actions, de financements émanant du conseil Régional Occitanie.



Aucun frais pédagogique
Formation en alternance
Partenariat sur le territoire
Individualisation du parcours
100% en présentiel

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Se former en
Maintenance des Matériels




SALAIRE APPRENTISSAGE MINIMUM LEGAL en OCCITANIE 2024

SMIC BRUT MENSUEL AU 01/11/2024

1 802,25€ pour 151.67 heures soit 35 heures par semaine

(à titre indicatif)

	1ère année		2ème année		3ème année	
Moins de 18 ans	27%	486.61€	39%	702.88€	55%	991.24€
18 ans à 20 ans ** 	43%	774.97€	51%	919.15€	67%	1 207.51€
21 ans à 25 ans	53%	955.20€	61%	1 099.38€	78%	1 405.76€
Plus de 26 ans	100%	1 802.25€	100%	1 802.25€	100%	1 802.25€



** Une extension de l'avenant n°8 du 13 juillet 2022 relatif à la formation professionnelle en agriculture en date du 13 juin 2023 a un **impact immédiat sur la rémunération de certains contrats d'apprentissage**. Les entreprises concernées sont les entreprises relevant des CCN applicables suivantes :

- IDCC 7024 Production agricole et CUMA
- IDCC 7025 Entreprises de travaux et services agricoles, ruraux et forestiers
- IDCC 7018 Entreprises du paysage

Et **uniquement pour les apprentis de 18 à 20 ans dont la rémunération est majorée par rapport à la rémunération légale pour la 1^{ère} et la 2^{ème} année de contrat** : Première année de contrat SMC 50 % (43% réglementaire) & Seconde année de contrat SMC 57 % (51% réglementaire). Les contrats concernés par l'application de la rémunération majorée ci-dessus **sont ceux conclus à partir du 1^{er} juillet 2023**.

En cas de non-respect des dispositions de l'accord, une demande de modification de salaire sera faite par les services d'OCAPIAT.

La rémunération des apprentis est restée exonérée des cotisations salariales uniquement dans la limite de 79 % du SMIC (décret 2018-1357 du 28 décembre 2018, JO du 30); la fraction au-delà de ce plafond est restée assujettie aux cotisations ; La rémunération des apprentis est restée exonérée de CSG-CRDS en totalité.
Majoration du salaire en contrat d'apprentissage sous certaines conditions.

Infos pratiques

	Apprentissage	Formation Continue
Lieu de formation	Site de Montauban 1915 route de Bordeaux 82000 Montauban	
Modalités de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de motivation avec le centre de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un dossier de financement accepté (nous contacter pour connaître les financements possibles) : CPF, CPF de Transition, OPCO... • Entretien de motivation avec le centre de formation
Durée et rythme de la formation	Formation sur 2 ans : Septembre 2025 à Juin 2027 <ul style="list-style-type: none"> • 840 heures en centre de formation 24 semaines <ul style="list-style-type: none"> • 2450 heures de formation pratique en entreprise + 350 heures de congés payés 70 semaines en entreprise + 10 semaines de congés payés	Formation sur 6 mois : Novembre 2025 à Mai 2026 <ul style="list-style-type: none"> • 600 heures en centre de formation 17 semaines <ul style="list-style-type: none"> • 280 heures de formation pratique en entreprise 8 semaines de stage
Modalités d'évaluation et Obtention du diplôme	CCF : Contrôle Continu en Formation	Examen terminal
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir entre 16 et 29 ans (pas de limite d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap 15 ans accepté si l'année de 3ème est validée) • Signature d'un contrat d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir 18 ans min

Prix de la formation

- **Apprentissage** : Coût de la formation pris en charge par les OPCO pour les entreprises du secteur privé (pour les employeurs publics, nous contacter).
- **Formation continue** : Coût de l'heure de formation allant de 7,00 à 15,00 € de l'heure selon modalité de mise en œuvre.



APPRENTISSAGE

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

EP1- Réception d'un matériel
en dysfonctionnement 118 H

EP2- Réalisation d'une intervention
sur un matériel/ Chef d'œuvre 264 H

EP3- Intervention en milieu
professionnel 61 H

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français/ Histoire
géographie/ Enseignement
moral et civique 112 H

Mathématique, sciences
physiques et chimiques 96 H

Secourisme 16 H

EPS 48 H

Anglais 46 H

PSE 72 H

TRE 7 H

FORMATION CONTINUE

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

EP1- Réception d'un matériel
en dysfonctionnement 150 H

EP2- Réalisation d'une intervention
sur un matériel 155 H

EP3- Intervention en milieu
professionnel 54 H

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français/ Histoire
géographie/ Enseignement
moral et civique 44 H

Mathématique, sciences
physiques et chimiques 102 H

Secourisme 16 H

Anglais 10 H

Conduite 35 H

PSE 22 H

TRE 12 H



Modalité pédagogique : Alternance de cours théoriques, de travaux pratiques et de mises en situation.

Modalité d'adaptation possible du parcours : En fonction du parcours de l'apprenant·e, possibilité d'adapter la durée de la formation/validation des acquis ou modularisation.

Renseignements et inscription

Référent·e administratif

05 63 21 23 87

cfa.tarn-et-garonne@educagri.fr